

ATELIER DE DESSIN ET DE GRATTAGE SUR PELLICULE

Les élèves réalisent un film sans caméra en dessinant avec des feutres sur de la pellicule 16 mm ou en grattant l'émulsion. Ils touchent ainsi à la matérialité du cinéma et en comprennent le mécanisme (les photogrammes, la décomposition du mouvement, le nombre d'image par seconde, les perforations, la bande son). Il s'agit ainsi de montrer que le cinéma peut aussi relever d'une pratique artistique plus solitaire, proche des arts plastiques, qui ne nécessite ni équipe de tournage ni moyens exorbitants.

Public concerné : élèves et enseignants inscrits à *Lycéens et apprentis au cinéma* en région Centre-Val de Loire

Durée : de deux heures et demie (séquence d'initiation) à une journée complète (réalisation d'un court métrage)

Effectif : demi-classe de préférence

Intervenant : membre de Braquage (association qui œuvre pour la diffusion du cinéma expérimental), réalisateur, ou technicien professionnel

Matériel : l'organisation de l'atelier est facilitée si l'établissement possède le matériel nécessaire à la vidéo-projection (vidéoprojecteur, lecteur DVD, enceintes). Le matériel spécifique (projecteur, pellicule) est mis à disposition par Ciclic.

Financement : selon la durée, l'atelier coûte entre 300 et 700 euros. Il est financé intégralement par Ciclic dans le cadre d'une action complémentaire de *Lycéens et apprentis au cinéma* (dans la limite d'une par établissement).

Proposition de déroulement :

Introduction sur les expérimentations au cinéma, explication de l'animation photogramme par photogramme sur pellicule 16 mm, réalisation d'une séquence par élèves, montage et projection du film.

Le rôle de l'enseignant :

AVANT L'ATELIER, l'enseignant prépare la séance avec les élèves. Pour cela, il peut s'appuyer sur la fiche élève du programme de courts métrages « Animation » et en particulier amorcer un travail autour du film CAMERAS TAKE FIVE (www.ciclic.fr/lyceens > Onglet Archives).

L'enseignant communique à la coordination :

- les horaires précis de l'atelier en indiquant les pauses,
- le niveau de la classe ainsi que le nombre d'élèves qui la compose,
- le numéro de la salle et le matériel dont il dispose,
- son numéro de téléphone portable,
- l'enseignant contacte l'intervenant pour lui faire part du profil de la classe, de ses attentes et du travail déjà effectué sur le sujet. L'intervenant pourra lui indiquer de quelle manière il peut avancer le travail.

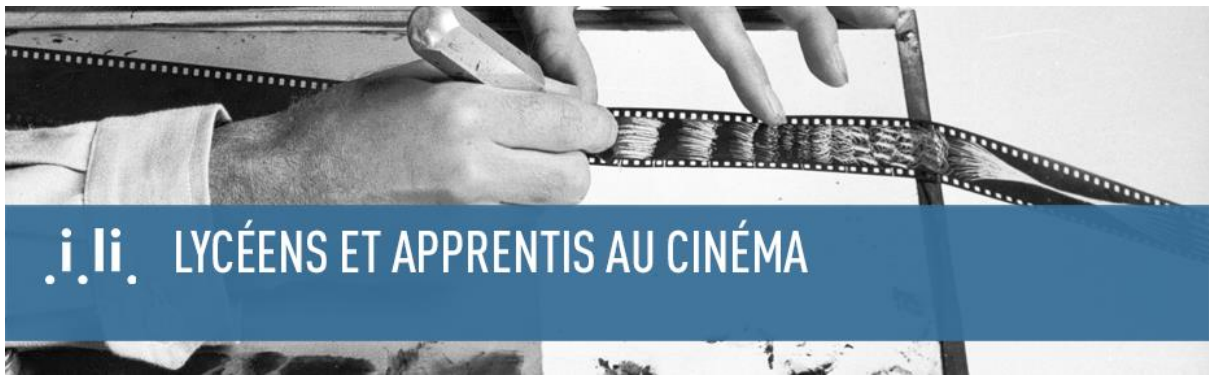
L'enseignant vérifie le bon fonctionnement du matériel fourni par l'établissement.

LE JOUR DE L'ATELIER, il veille au bon comportement de la classe. En fonction des disponibilités de la coordination, il pourra être demandé à l'enseignant d'accueillir l'intervenant (déplacements jusqu'à la gare, organisation du déjeuner).

APRES L'ATELIER, il est conseillé de revenir brièvement avec les élèves sur l'atelier. Les retours seront adressés à la coordination.

→ RENSEIGNEMENTS

Ciclic
Agathe Craissac – Assistante actions éducatives et culturelles
agathe.craissac@ciclic.fr / Tél. 02 47 56 08 08



FORMULAIRE D'INSCRIPTION à une action complémentaire

À compléter **intégralement** et à retourner à Agathe Craissac par mail (agathe.craissac@ciclic.fr) ou fax (02 47 56 07 77).

ATELIER ENVISAGÉ

.....

ETABLISSEMENT

Nom.....

Chef d'établissement.....

ENSEIGNANT

Nom, prénom.....

Tél mobile.....

Courriel.....

CLASSE INSCRITE

Niveau et section.....

Effectif.....

DATE(S) et HORAIRES

Dates envisagées (merci de faire plusieurs propositions)

.....

.....

Horaires de l'atelier.....

Horaires des pauses.....

Heure de rendez-vous avec l'intervenant :

.....

MATÉRIEL fourni par l'établissement

- Vidéoprojecteur
- Lecteur DVD ou ordinateur
- Enceintes

SALLE

- N° de la salle.....
- Possibilité d'obscurcir la salle

La classe concernée doit être inscrite à l'opération *Lycéens et apprentis au cinéma* en région Centre-Val de Loire.

Dans une logique de collaboration, la coordination demandera un investissement particulier de l'enseignant intéressé. Il confirme avoir pris connaissance des modalités d'organisation de l'atelier et du rôle qui lui incombe (cases à cocher) :

- Travail avec la classe en amont et en aval de l'atelier,
- Prise de contact avec l'intervenant avant l'atelier,
- Organisation technique et matérielle de l'action avec l'aide de Ciclic,
- Présence obligatoire le jour de l'atelier,
- Rédaction d'un bilan après l'atelier.

Aucun formulaire incomplet ne sera accepté.

Fait à

le

Cachet et signature du chef d'établissement

→ RENSEIGNEMENTS

Ciclic

Agathe Craissac – Assistante actions éducatives et culturelles

agathe.craissac@ciclic.fr / Tél. 02 47 56 08 08